

PAYS: France

TYPE: Web Grand Public



▶ 27 septembre 2022 - 13:12



Bourse : six règles pour bien gérer un portefeuille... et traverser les périodes de crise Contenu réservé aux abonnés

La volatilité actuelle ne doit pas dissuader les épargnants - et surtout ceux qui ont du temps devant eux - d'investir en Bourse. Ceux qui commencent à pouvoir épargner des montants un peu plus importants que par le passé ont toutes les raisons de consacrer cette épargne à la constitution d'un portefeuille solide. Retour sur 6 règles de base pour en solidifier les fondations. Si vous avez entre 30 et 40 ans, c'est peut-être le meilleur moment pour vous constituer un portefeuille. Disposer de temps est une donnée nécessaire pour le placement en actions. Cet actif risqué et volatil est réputé réaliser de coquettes performances sur du moyen ou long terme. Pour faire fructifier son portefeuille sur la durée et éviter les déconvenues, les règles sont immuables. Les épargnants ont trop souvent tendance à les oublier, en période d'euphorie comme lorsque les crises se profilent, souvent un bon moment pour saisir des opportunités.

1. Ne placer que des sommes dont on n'a pas besoin

Avant d'investir le moindre euro en Bourse et sous n'importe quelle forme (en direct, fonds, PEA...), il faut se dire que l'on « oublie » ce capital pour un bon moment. « Il ne faut pas en avoir besoin avant 5 à 8 ans. Il faut parfois même être prêt à faire une croix sur cette somme car le risque de perte en capital existe », rappelle Philippe Parguey, directeur général de Nortia.

2. Investir régulièrement

Une autre recette boursière qui a fait ses preuves : ne jamais investir en Bourse une somme importante en une fois. Mieux vaudra acheter au fil de l'eau de petits paquets d'actions (ou de parts de fonds) de façon régulière et espacer ses investissements. Cette stratégie peut se systématiser en mettant en place un versement d'épargne programmé sur une durée longue. Autrement dit, « il faut investir « petit », régulièrement et pendant très longtemps », résume Philippe de Gouville, PDG et co fondateur d'Ismo. Cette société propose, d'ailleurs, une option pour investir dans des fonds, avec des arrondis automatiques sur le montant des dépenses de sa carte de paiement.

Atout de cette stratégie au long cours ? L'investisseur particulier s'affranchit d'un « market timing » impossible à anticiper. C'est une façon de surfer sur les hauts et les bas de la cote. « Au bout du compte, les points d'entrée sont lissés en dépit des aléas de marché », précise Stéfan de Quelen, directeur général de Meilleurtaux Placement.

3. Bâtir un portefeuille diversifié

Le vieil adage conseillant de « ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier » reste toujours vrai. Pour limiter les soubresauts des marchés financiers, il conviendra de se bâtir un portefeuille de titres vifs (ou des parts de fonds) le plus diversifié possible. Cela est possible en mixant des valeurs de capitalisations boursières différentes, en panachant les secteurs d'activité et les zones géographiques. Cette une précaution de base pour éviter que les cours n'évoluent tous dans le même sens et dans les mêmes proportions.

Les « pros » de la Bourse conseillent toujours de commencer par se constituer un « fond de portefeuille » c'est-à-dire un matelas de grandes valeurs, leaders dans leur domaine. « Il est préférable de les conserver longtemps. Il faut, d'ailleurs, éviter de réaliser des allers-retours incessants en Bourse car c'est rarement gagnant », ajoute Patrick Ganansia, président-fondateur d'Hérez.



URL:http://www.LesEchos.fr/

PAYS: France

TYPE:Web Grand Public



▶ 27 septembre 2022 - 13:12

> Version en ligne

Par la suite, il sera possible de compléter par des actions de sociétés plus petites ou plus jeunes susceptibles de se développer de façon importante et donc de se valoriser plus vite. Ces titres joueront le rôle de moteurs permettant de doper la performance du portefeuille. En plus de sélectionner les titres sur la base des informations financières et économiques sur les sociétés, mieux vaudra aussi opter pour des valeurs en lien avec ses propres convictions ou ses connaissances sur un secteur d'activité.

4. Privilégier le courtage en ligne assorti de frais compétitifs

Gérer seul son portefeuille boursier nécessite de disposer d'outils d'informations et d'une interface d'utilisation simple et rapide. Autre élément majeur : opter pour des plateformes spécialisées qui affichent des tarifs de courtage aux tarifs maîtrisés.

- « En passant par sa banque de détail, c'est souvent plus coûteux ou plus compliqué. Mieux vaudra privilégier un site de Bourse spécialisé ou d'une banque en ligne », ajoute un spécialiste. Ce choix permettra de ne pas trop écorner l'hypothétique performance boursière par des « frais de fonctionnement » (frais de courtage et d'arbitrage, droits de garde) trop salés.
- 5. Investir dans le cadre d'une enveloppe fiscale

Investir en Bourse peut se réaliser à travers différentes enveloppes offrant une fiscalité préférentielle en contrepartie d'une durée longue de détention. Pour les 30-40 ans, deux enveloppes sortent du lot : l'assurance-vie et le PEA.

L'assurance-vie constitue un vrai « couteau suisse » pour l'épargnant. A 20 ou 30 ans de la retraite, on dispose de temps devant soi pour faire fructifier une épargne, le tout sans aucun plafond de versement. De plus, les fonds retirés de cette enveloppe bénéficient après quelques années d'une fiscalité clémente. Une fois récupérées, ces sommes peuvent servir à se constituer un apport personnel pour réaliser un achat immobilier ou financer un tout autre projet. Cette possibilité de piocher à volonté ne remet pas en cause l'antériorité fiscale du contrat.

Conseil: « Pour ceux qui veulent se dégager de suivi et des éventuels arbitrages, mieux vaudra privilégier les fonds à horizon qui progressivement désensibilisent le risque avec l'avancé en âge », explique Christophe Fernandes, responsable de la distribution de produits chez Fidelity France.

Le plan épargne en actions (PEA) permet d'investir dans des titres cotés avec une exonération de plus-value après 5 ans de détention. Néanmoins cette poche ne peut accueillir que des titres de sociétés basées dans l'Union européenne et dans la limite de 150.000 euros (et même 225.000 euros avec une PEA-PME à condition d'investir dans des entreprises de taille intermédiaire). Pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas gérer en direct cette enveloppe, rien n'empêche de la déléguer à un « pro ». « Optimiser la gestion d'un PEA demande du suivi et de l'agilité », reconnaît Vincent Cudkowicz, Directeur Général bienprevoir.fr.

Chez Yomoni, ce service est accessible dès 5.000 € d'investissement. « L'investisseur a le choix entre différentes allocations (15 % à 100 % actions) numérotés de 2 à 10 et correspondant à des profils de gestion différents et des niveaux de risque », explique Charlotte Thameur, directrice conseil de Yomoni. En plus de la diversité des supports proposés, « il faut aussi sélectionner son enveloppe en privilégiant les tarifs les moins élevés. Les offres en ligne sont très concurrentielles », souligne Gilles Belloir, directeur général de Placement Direct.

6. Savoir vendre

En Bourse, il ne faut jamais être trop gourmand au risque de tout perdre. La martingale prudente et gagnante de nombreux gérants consiste à se donner une ligne de conduite concernant les performances à atteindre et à s'y tenir.





URL:http://www.LesEchos.fr/

PAYS: France

TYPE: Web Grand Public

▶ 27 septembre 2022 - 13:12

> Version en ligne

Certains s'obligent à céder le ou les titres dès lors qu'ils ont atteint un certain niveau. Se donner une limite (une hausse de 15 % ou 20 %) permet de suivre une démarche cohérente de sécuriser ses gains afin d'éviter de tout perdre en cas de chute brutale des marchés

Laurence Boccara

